



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le 28 janvier 2020

DENGUE A MAYOTTE : le niveau d'alerte est renforcé sur l'ensemble de l'île

La circulation de la dengue sur Mayotte se poursuit, **avec une augmentation significative du nombre de cas signalés** : dans le nord (M'Tsamboro, Bandraboua), dans le sud (Chirongui, Mramadoudou et Bandrélé) et dans la commune de Mamoudzou (M'Tsapéré, Cavani).

Face au risque épidémique élevé, ce mardi 28 janvier 2020, le préfet de Mayotte, en concertation avec la directrice générale de l'ARS de Mayotte, a décidé de renforcer le niveau d'alerte en activant le **niveau 3** du dispositif ORSEC de lutte contre les arboviroses : « **Épidémie de faible intensité** ». Parmi les mesures, ce plan prévoit de faire appel à la mobilisation des collectivités locales, et particulièrement des communes et intercommunalités, au regard de leurs missions de salubrité publique et de prévention auprès de la population. **La lutte collective est le moyen le plus efficace pour éviter la survenue d'une épidémie à Mayotte.**

// Apparition de nouveaux foyers de circulation du virus

Actuellement, les conditions météorologiques (chaleur et fortes pluies) sont particulièrement propices au développement des moustiques, vecteurs de la dengue. **A l'exception de la zone centre-ouest et de Petite Terre**, des cas de dengue ont été signalés dans l'ensemble de l'île.

Au nord, la commune de M'tsamboro reste encore très touchée, et la circulation du virus s'étend, à présent, sur la commune de **Bandraboua**.

Evolution du nombre de cas de dengue signalés en 2020

Du 20 au 26 janvier : **172 cas**

Du 13 au 19 janvier : **94 cas**

La dispersion du virus représente une situation à risque, qui nécessite une mobilisation de tous pour éviter l'évolution vers une situation épidémique majeure et l'extension aux zones peu touchées.

// Maladie transmise par les moustiques, la dengue peut être grave !

>> Quels sont les symptômes de la dengue ?

Forte fièvre, maux de tête, douleurs musculaires et/ou articulaires, sensation de grande fatigue.

>> Que faire pour éviter de tomber malade ?

- Couvrir les réserves d'eau et mettre à l'abri tout ce qui peut contenir de l'eau stagnante (pneus, récipients, ...)
- Se protéger et protéger son entourage des piqûres de moustiques (moustiquaires, répulsifs).
- Consulter de suite un médecin en cas d'apparition de symptômes

Ce sont ces gestes menés par tous, à titre personnel et collectif, qui permettront de limiter la propagation du virus de la dengue sur l'île.

CONTACT PRESSE

Manon RABOUIN

Courriel : manon.rabouin@ars.sante.fr

Tél : 02 69 61 83 25 - Port : 06 39 25 23 30

